

# COMMUNE DE ST-JACUT-LES-PINS

## DECLASSEMENT ET ALIENATION D'UNE PARTIE D'UN TERRAIN COMMUNAL (CR N° 23) SITUE AU LIEU-DIT « LE TEMPLE »

### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

#### Arrêté du 13 Avril 2018

Le public est informé qu'en exécution de l'arrêté municipal en date du 13 Avril 2018, une **enquête publique** aura lieu en Mairie de ST-JACUT-LES-PINS pendant 15 jours consécutifs, **du 16 Mai 2018 au 31 Mai 2018**, sur le **projet de déclassement et d'aliénation d'une partie d'un terrain communal (CR N° 23) au lieu-dit « Le Temple »**.

Le dossier sera déposé en Mairie où toute personne pourra le consulter du 16 au 31 Mai 2018 :

- Lundi et Jeudi : de 14 H à 17 H
- Mardi, Mercredi et Vendredi : de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H
- Samedi : de 9 H à 12 H

Les intéressés pourront consigner ou faire consigner leurs observations sur un registre ouvert en Mairie, soit les remettre ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur, en Mairie de ST-JACUT-LES-PINS, qui les annexera au registre.

Madame Nicole JOUEN, Commissaire-Enquêteur, désignée à cet effet, recevra en Mairie :

- **le Mercredi 16 Mai 2018 de 9 H à 12 H**
- **le Jeudi 31 Mai 2018 de 14 H à 17 H**

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur, postérieurement à l'enquête, en s'adressant à la Mairie.

Le Maire,  
Christophe ROYER

